

La lutte contre le dérèglement climatique

Les propositions de la Convention citoyenne pour le climat



La lutte contre le dérèglement climatique

149 propositions ont été adoptées dimanche par la Convention citoyenne pour le climat afin de réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990. La lutte contre le dérèglement climatique a une influence sur la croissance.

L'ACTU

Après avoir été tirés au sort, 150 Français âgés de 16 à 80 ans ont participé pendant neuf mois à la Convention citoyenne pour le climat, une assemblée citoyenne. Emmanuel Macron leur avait demandé de répondre à cette question : « **Comment réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 dans un esprit de justice sociale ?** »

Ils ont adopté dimanche 149 propositions parmi lesquelles figurent la réduction de la vitesse sur les autoroutes de 130 km/h à 110 km/h et l'obligation de rénover les bâtiments d'ici 2040. Ils souhaitent introduire dans le droit français un « crime d'écocide » pour réprimer les atteintes graves à l'environnement et modifier la Constitution pour renforcer la prise en compte de l'environnement.

L'Élysée a annoncé que le chef de l'État dirait le 29 juin ce qu'il retient de ces propositions. Il s'était engagé en janvier à les reprendre « sans filtre » et avait **évoqué trois pistes d'application** : par règlement, à travers un vote au Parlement ou via un référendum.

L'ÉCLAIRAGE

Le dérèglement climatique

Des scientifiques ont observé un lien entre les émissions de gaz à effet de serre, en particulier de dioxyde de carbone (CO₂), et l'élévation de la température de l'atmosphère dans les années 1970. Depuis 1995, une « Conférence des parties » (COP) réunit chaque année les pays membres de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. L'objectif de ces rencontres est de **réduire les émissions de gaz à effet de serre sans compromettre le développement économique des pays**. En 2015, lors de la COP21, **194 pays et l'UE ont approuvé l'accord de Paris** qui prévoit de contenir l'élévation de la température en fixant des objectifs juridiquement non contraignants. En 2017, **la Chine représentait 27 % des émissions mondiales de CO₂**, les États-Unis 15 % et l'UE 10 %, selon des données fournies par le consortium scientifique Global Carbon Project.

Un bien public mondial

L'air pur, la qualité du climat ou les connaissances scientifiques sont des biens publics mondiaux. Un bien public est un bien non rival, ce qui signifie que sa consommation par une personne n'affecte pas la quantité disponible pour les autres agents. Les biens publics mondiaux « n'appartiennent à personne, mais [sont fournis par une puissance publique ou par la nature](#), qui les mettent à la disposition de tout le monde », précise la professeure d'économie Katheline Schubert dans un article publié en 2009 en France. Quand un bien public est fourni par la nature, il semble gratuit et inépuisable jusqu'au moment où le constat de sa dégradation pose la question de sa préservation. « En l'absence d'une institution représentant la communauté internationale et placée au-dessus des États, **la seule manière de procéder est de recourir à la négociation entre États**», affirme Katheline Schubert.

46 % des émissions de CO2 sont dues à la production d'énergie

Selon un rapport de l'Agence internationale de l'énergie, une organisation regroupant 30 pays parmi les plus industrialisés du monde, la production d'électricité et de chaleur représentait, en 2017, **41 % des émissions de CO2 dues à la combustion des énergies fossiles** et les autres secteurs de l'énergie 5 %. Les transports représentaient 24 % des émissions, l'industrie et la construction 19 %, le secteur résidentiel 6 % et les 5 % restants provenaient des autres secteurs, principalement des services et des commerces.

Dissuader les émissions de CO2

Plusieurs économistes ont réfléchi à la façon de limiter les dommages pour l'environnement liés aux activités productives. En économie, **les émissions de CO2 causées par l'activité humaine font partie des externalités négatives**, c'est-à-dire des effets non monétaires qu'une activité produit sur une autre personne ou sur la société. Pour réduire les externalités négatives, l'économiste britannique Arthur Cecil Pigou (1877-1959) défend **l'instauration de taxes**. C'est le principe de la taxe carbone, appliquée en France depuis 2014 sous la forme d'une « contribution climat-énergie » incluse dans des taxes déjà existantes. L'économiste britannique Ronald Coase (1910-2013) propose une autre solution : attribuer aux acteurs économiques des **droits de propriété sur les biens publics** à protéger, comme l'air pur, qui puissent être achetés par des entreprises polluantes et qu'elles puissent s'échanger.

Les effets sur la croissance

La lutte contre le réchauffement climatique peut avoir des effets contraires sur la croissance économique. L'OCDE, qui réunit 37 pays parmi les plus développés au monde, estime dans un rapport publié en 2017 que **le respect de l'accord de Paris permettrait d'augmenter de 2,8 % d'ici 2050 le produit intérieur brut (PIB) des pays du G20** (les 20 principales puissances économiques de la planète), grâce à la réduction de certains risques, à l'augmentation des investissements et la création de nouvelles activités. Dans un article publié en 2009, l'économiste américain Robert Mendelsohn estime qu'une lutte « excessive » contre le changement climatique constitue **une véritable « menace » pour la croissance économique mondiale** en contraignant les entreprises à des dépenses supplémentaires. Certains économistes tels que le Français Laurent Éloi appellent à un changement de modèle de développement où la croissance ne serait plus le principal objectif.

POUR ALLER PLUS LOIN

Bien public mondial

Dans son site de vulgarisation économique à destination des étudiants, le professeur d'économie et de gestion **Ben El Arbi Sabbar définit le bien public mondial**. Il précise comment il peut être géré et quelles sont les limites de la gouvernance mondiale.

→ Lire la définition.

Liens entre climat et croissance

Dans le site The Conversation, un média publiant des articles d'universitaires, le professeur en sciences économiques Olivier Damette démontre, études à l'appui, **les liens « très étroits » entre le climat et la croissance économique**. Ainsi, selon lui, 20 % de l'écart de PIB entre les pays africains et les régions les plus riches de la planète sont directement attribuables au climat.

→ Lire l'article.

Source: <https://www.brief.eco>